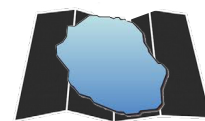




TRONC COMMUN FI/FC



Objectif pédagogique :

savoir gérer un contentieux devant le tribunal de commerce.

Méthode pédagogique :

approche concrète et stratégique de chaque type de procédure.

Niveau 2 :

approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Spécialité :

droit commercial, des affaires et de la concurrence.

Public visé :

avocats.

Prérequis :

il est recommandé d'avoir validé une formation en droit et d'avoir des connaissances de base dans la matière traitée.

Support pédagogique :

un support de cours sera remis en fin de formation.

Evaluation :

une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Tarif :

Savoir conduire une procédure devant le tribunal de commerce

Mercredi 1^{er} septembre 2021 de 16h00 à 19h00

INTERVENANTS

Jean-Pierre Lucquin, magistrat.

Jean-Louis Schermann, avocat à la cour.

PLAN DE LA FORMATION VIRTUELLE

- Réception du client en demande
- Pendant la construction de l'assignation
- Rédaction de l'assignation
- Placement de l'assignation
- Réception du client par l'avocat en défense
- Communication des pièces
- Instruction par le tribunal ou par le juge chargé d'instruire
- Conclusions au fond (en réponse, en réplique, en duplique et, éventuellement, en triplique ou supplique)
- Clôture des débats, dépôt du dossier de plaidoiries et plaidoiries
- Signification du jugement
- Procédure à bref délai
- Procédures non contradictoires